

Le Burundi veut renforcer la sécurité et le transport aériens par l'usage des drones

@rib News, 27/03/2018 Source Xinhua Le gouvernement burundais veut renforcer la sécurité et le transport aérien dans le pays, par l'usage des drones jusque-là non utilisés dans le pays, a annoncé mardi le secrétaire général et porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba.

"D'immenses efforts sont en train d'être consentis actuellement par le gouvernement burundais via notamment la modernisation de l'infrastructure aéronautique, le renforcement de la sécurité et la sûreté de l'aviation civile, la continuité des services aériens ainsi que la connectivité du Burundi au monde entier", affirme un communiqué publié par le porte-parole du gouvernement, à l'issue d'un conseil des ministres présidé par le chef d'Etat burundais Pierre Nkurunziza. Le conseil vient d'adopter le projet de loi portant code de l'aviation civile en matière des "aéronefs télépilotes", communément dits drones. L'enjeu majeur ici, affirme le communiqué, est le développement des capacités infrastructurelles et humaines, afin d'embrasser non seulement les exigences du moment, mais aussi l'"aviation de demain", qui sera basée sur plus de technologie, explique le communiqué. Le gouvernement burundais, poursuit le communiqué, a déjà entrepris par ailleurs le projet de réhabilitation et d'agrandissement de la piste de l'aéroport international de Bujumbura, des aires de circulation et du parking, ainsi que la construction d'une nouvelle tour de contrôle et d'un nouveau tour de contrôle selon les normes internationales en la matière. Dans cette perspective, le Burundi va accueillir l'année prochaine une mission d'audit de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, qui va également mettre des recommandations en vue de renforcer la sûreté de l'aviation civile du Burundi.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});